

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30
Présents : 26
Pouvoirs : 2
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le sept novembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 octobre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

GARDANT Josette (CCVAI)

POUVOIRS :

PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MURON Marie-Christine (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Avenant aux contrats des professeurs de musique et de danse pour 2024 - 2025



Date de transmission de l'acte: 12/11/2024
Date de reception de l'AR: 12/11/2024
042-244200614-DE2024_0711_25-DE
A G E D I

Monsieur le président expose aux membres de l'assemblée que chaque année les contrats des professeurs de musique et de danse s'ajustent en octobre en fonction du nombre d'inscrits au cours (enfants et adulte). Ces ajustements ont lieu la 1ère quinzaine d'octobre.

Ces contrats peuvent également être ajustés lors d'inscriptions en cours d'année.

Compte tenu des effectifs inscrits cette année à l'école de musique et de danse, il est proposé au conseil communautaire de modifier les temps de travail comme suivant :

- Madame Angélique LINOSSIER : augmentation de son temps de travail de 1h par semaine (soit au total 7h par semaine)
- Madame Anne-Laure PELTIER : augmentation de son temps de travail de 3h par semaine (soit au total 5h par semaine).
- Monsieur Gaétan PONCET : augmentation de son temps de travail de 1h par semaine (soit au total de 5h30 par semaine)
- Madame Nicole BRANDO : augmentation de son temps de travail de 1h par semaine (soit 3h30 par semaine)

Vu la compétence de la CCVAI relative à l'école de musique et de danse,

Vu les contrats des assistants d'enseignement artistique,

Après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, autorise le Président

Article unique : A SIGNER les avenants aux contrats de travail des professeurs de l'école de musique et de danse au regard des conditions exposées ci-dessus

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 07/11/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 12.11.24
et de la publication le : 12.11.24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 12/11/2024
Date de réception de l'AR: 12/11/2024
042-244200614-DE2024_0711_25-DE
A G E D I